

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00793
Numéro SIREN : 829 998 939
Nom ou dénomination : 4 SAISONS

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2019 sous le numéro de dépôt 616

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

CS 90531 - 49 rue Duguay-Trouin
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60

RECEPISSE DE DEPOT

4 SAISONS
62 rue Saint-Sever
76100 Rouen

V/REF :
N/REF : 2017 B 793 / 2019-B-616

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 29/01/2019,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2018.

Concernant la société
4 SAISONS
Société par actions simplifiée
62 rue Saint-Sever
76100 Rouen

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-616 le 30/01/2019
R.C.S. ROUEN 829 998 939 (2017 B 793)

Fait à ROUEN le 30/01/2019,
LE GREFFIER



BILAN SIMPLIFIÉ

1

Désignation de l'entreprise 4 Saisons

Adresse de l'entreprise 62 rue Saint Sever

Numéro SIRET* 82999893900013

Code APE 5610

Durée de l'exercice en nombre de mois* 19

Durée de l'exercice précédent* 12

				Exercice N clos le 31/12/2018	Exercice N-1 clos le 01/06/2017
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial*	010	012		
	Autres*	014	016	141,67	
	Immobilisations corporelles*	028	030	1 942,66	
	Immobilisations financières* (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	2 084,33	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	070		
	Autres* (3)	072	074	3 021,97	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	6 159,72	
	Charges constatées d'avance*	092	094		
Total II		096	098	9 181,69	
Total général (I + II)		110	112	11 266,02	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N - 1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		500,00	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long	129			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		-16 866,41	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		-16 366,41	
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	166			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		1 300,00	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....	169	23 171,42	26 332,43	
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		27 632,43	
Total général (I + II + III)		180		11 266,02	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

45,77

7

DEP/2017

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

Désignation de l'entreprise		4 Saisons		Exercice N clos le 31/12/2018		Exercice N-1 clos le 01/06/2017	
A — RÉSULTAT COMPTABLE				1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210			
	Production vendue	biens 23 228,00	dont export et livraison intracommunautaires 215	214	23 228,00		
		services* 217	218				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée*			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230			
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	23 228,00		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	461,86		
	Variation de stock (marchandises)*			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	4 083,04		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobiliers.....)			242	23 121,27		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243)			244	1 616,94		
	Rémunérations du personnel*			250	4 207,50		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	1 381,48		
	Dotations aux amortissements*			254	5 222,32		
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges (Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger 259)			262			
		Total des charges d'exploitation (II)		264	40 094,41		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-16 866,41		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles (VI)			300			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	-16 866,41		
B — RÉSULTAT FISCAL				312		314	16 866,41
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles*			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330			
Déductions	Exonérations ou abattements sur le bénéfice et exonération des entreprises nouvelles, entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse*					342	
	Divers (dont : Invest. dans les DOM-TOM 344)		créance due au report en arrière du déficit* 346			350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		354	16 866,41
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S.)			356			
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S.)		dont imputés sur le résultat			360	
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)			366		368	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		372	16 866,41
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381		Exonérations ou abattements * entreprises nouvelles ou ZFU 382			n° du centre de gestion agréé :	388	
Montant de la T.V.A. collectée 374		Effectif moyen du personnel* : 376		dont apprentis : 377	dont handicapés : 378	Montant des prélèvements personnels de 399	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378		Cotisations personnelles de l'exploitant* : 380					

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts).										Désignation de l'entreprise : <u>4 Saisons</u>										Néant *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412	170,00	414		416	170,00												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	7 136,65	444		446	7 136,65												
	Installations générales	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490		492	7 306,65	494		496	7 306,65												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500		502	28,33	504		506	28,33												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	5 193,99	534		536	5 193,99												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570		572	5 222,32	574		576	5 222,32												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(15 % et 8% (1) pour les entreprises à l'IS (19% pour les exercices ouverts avant le 01/01/05), 16% pour les entreprises à l'IR) (Si le cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values															
						Court terme *	Long terme														
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL		578		580		582		584		586		588									
		Régularisations *						590		592											
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).										593											
TOTAL		596						598													

4 Saisons

Société par actions simplifiée

Capital : 500 euros

Siège social :

62 rue Saint Sever

76100 ROUEN

SIRET : 829 998 939 00013

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire

Assemblée générale du 06/01/2019

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de transfert du siège social

L'an 2019 et le 6 janvier à 11h00 heures, les associés de la société 4 Saisons (SAS) au capital de 500 euros, se sont réunis au siège social à 62 rue Saint Sever à Rouen (76100) : extraordinaire, sur la convocation faite conformément aux dispositions des statuts.

Sont présents : :

Monsieur HARB Ali qui détient 50 parts sociales, numérotées de 1 à 50
Monsieur HARD Arezki qui détient 50 parts sociales, numérotées de 51 à 100

L'assemblée est présidée par HARB Ali, associé-gérant

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1° les récépissés des lettres recommandées de convocation.

4° le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



Ordre du jour :

– Approbation des comptes pour l'exercice 2018

- Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de validé transférer, la résolution :

Approbation des comptes pour l'exercice 2018
Faisant apparaitre un résultat déficitaire de 16 866.00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Deuxième résolution

L'assemblée générale (ordinaire – extraordinaire) des associés confère tous pouvoirs :

– au gérant avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent ;

– au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération, en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par le gérant.

4 Saisons

Société par actions simplifiée

Capital : 500 euros

Siège social :

62 rue Saint Sever

76100 ROUEN

SIRET : 829 998 939 00013

CAPITAL SOCIAL : 500€

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION VOTEE

A l'AGO du 6 janvier 2019, la résolution suivante, concernant l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2018 a été soumise au vote.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que les résultats de l'exercice 2018 se traduisent par un déficit net comptable de 16 866.00 €, décide de l'affecter au débit du compte report à nouveau qui s'établira comme suit :

<i>Report à nouveau antérieur</i>	<i>0.00 €</i>
<i>Déficit de l'exercice</i>	-16 866.00 €
<i>Report à nouveau après affectation</i>	<i>-16 866.00 €</i>

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, sont précisées, ci-dessous, les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices, soit par action :

<i>Exercice</i>	<i>Dividende</i>	<i>Eligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques</i>	<i>Non-éligible à la réfaction bénéficiant aux personnes physiques</i>
31.12.2017	0	0	
31.12.2016	0	0 €	

Cette résolution a été adoptée en l'état, à l'unanimité des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance.

